



MATÉRIEL DE DÉPISTAGE RECOMMANDÉ :

Différents types de pièges à phéromone sont disponibles sur le marché pour capturer des adultes (papillons) comme le [Delta 1](#), le piège « [carton de lait](#) » et le piège [Unitrap](#) (usage commercial). On introduit dans le piège une [phéromone](#) (durée 60 jours ou 30 jours). Le piège est utilisé pour toute une saison, mais la phéromone doit être remplacée à la fin de sa durée utile. Vérifier et vider les pièges régulièrement.



[Delta 1](#),



[Carton de lait](#)



[Unitrap](#)

Densité de pièges recommandée :

Placer 2 à 3 pièges par hectare (en périmètre) dans les grandes zones uniformes ou 3 à 5 pièges par hectare si la zone est moins uniforme (c'est-à-dire des buis/haies parmi d'autres végétaux). suspendre les pièges à une hauteur de 1.5 à 2 mètres.

Liens utiles :

<http://inspection.canada.ca/fr/protection-vegetaux/especes-envahissantes/insectes/pyrale-du-buis>

<https://www.agrireseau.net/horticulture-pepiniere/documents/112794/pepinieres-ornementales-fiche-technique-pyrale-du-buis>

